



PRÉFECTURE D'APLAHOUÉ

N°6/ 007 /PDC/SGD/SAG/SCAD/SA

Communiqué Radiodiffusé

Le Préfet du Département du Couffo communique :

Les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur certaines localités du Bénin ont entraîné la montée subite des eaux des fleuves Couffo et Mono et de leurs affluents. Ainsi, le transport des personnes et des biens par voies d'eau intérieures présenterait des risques considérables d'accidents pouvant entraîner des pertes en vies humaines.

En conséquence, le Préfet invite toutes les populations des Communes du Département du Couffo et ses environs à prendre toutes les dispositions aux fins de respecter les mesures de sécurité liées au transport fluvio-lagunaire, conformément aux dispositions réglementaires en la matière. Il s'agit, entre autres, de :

- l'interdiction de navigation en période et en zones critiques et à risque ;
- l'interdiction de navigation aux embarcations dont la flottabilité et la stabilité ne sont pas suffisantes ;
- l'interdiction de surcharges ;
- l'interdiction de navigation sans gilets de sauvetage ;
- l'interdiction de traverser les cours d'eau à pieds, à vélo ou à moto.

A ce titre, les Maires des Communes du Couffo et leurs différents conseils, les Chefs de Village/Quartier de ville et leurs conseils respectifs, les responsables des confessions religieuses (les religions chrétiennes et musulmanes, les cultes endogènes), les dépositaires de l'autorité coutumière (les têtes couronnées, les sages et notables), ainsi que les Organisations Non Gouvernementales et les associations vouées à la protection des populations et à la gestion des situations critiques, de s'employer avec diligence à sensibiliser activement les populations sur ces mesures revêtant une importance capitale..

Ensemble, mobilisons-nous pour la protection des personnes et des biens pendant leur déplacement dans le Couffo !

Ampliations :

MDGL	01
MISP	01
MCYT	01
DDCVT	01
DDPR	01
Communes	06
Affichage	01
Archives	01

NB : Large diffusion en Français, en Adja et en Fon du 26 juin au 31 octobre 2024

Fait à Aplahoué, le 26/06/2024


Christophe H. MEGBEDJI
 Préfet du Département du Couffo

